

La Voix du Conseil

Bulletin municipal de la commune de Sainte-Suzanne-et-Chammes

1 bis, rue Jean de Bucil 53270 Sainte-Suzanne-et-Chammes Tel: 02 43 01 40 10

mèl: contact@ste-suzanne.com

Chammes Tel: 02 43 01 40 65 mèl: contact.chammes@ste-suzanne.com

Maï 2021 n° 65

Ce journal a été imprimé par nos soins le 19 avril

Édito

Cabinet médical :

Préparer la relève, suite au départ des médecins, avec les professionnels de santé de la commune

La commune de Sainte-Suzanne-et-Chammes a toujours bénéficié d'une offre de santé pour ses habitants avec en particulier la présence de plusieurs médecins, d'infirmières, de masseurs kinésithérapeutes, d'une pharmacie et d'un ambulancier. La présence de ces professionnels de santé est bien évidemment indispensable à la vie d'une commune comme la nôtre.

Jusqu'à présent les départs et arrivées de médecins ont toujours été préparés et anticipés permettant de répondre aux besoins des Suzannais et Camélesiens, et ce malgré les épisodes compliqués, voire douloureux qu'a vécus la commune ces dernières années, à l'instar de la fermeture de l'EHPAD en 2016.



Pour autant, c'est la première fois que nous sommes confrontés à une situation aussi brutale. C'est par de simples courriers recommandés résiliant le bail de location de leur cabinet au sein de la maison médicale de Sainte-Suzanne-et-Chammes, que le 11 mars, en tant que Maire de la commune j'ai été informé du départ des docteurs Ioan et Emilia Lévitchi.

Un article du journal Ouest-France est venu confirmer leur installation au sein de la maison médicale de Vaiges en précisant que des prises de contact étaient en cours avec la mairie de Vaiges depuis le mois de janvier.

Face à cette situation d'urgence, la mairie s'engage dans un ensemble de démarches pour tenter de retrouver le plus rapidement possible des médecins dans un contexte difficile de désert médical. Un groupe de travail regroupant l'ensemble des professionnels de santé installés à Sainte-Suzanne-et-Chammes est d'ores et déjà mis en place avec l'objectif prioritaire d'aboutir à l'installation de deux nouveaux médecins.

Cette situation, doit également nous interroger sur un projet d'avenir plus solide et pérenne, en ce sens nous allons engager une démarche avec tous les professionnels de santé de la commune pour élaborer un projet de construction d'une maison de santé incluant une offre de soins complète pour les habitants de la commune.

Michel Galvane

Maire de Sainte-Suzanne-et-Chammes.



Musée de l'Auditoire, des travaux de rénovation

Des travaux de rénovation pour le musée de l'Auditoire



Un nouveau chantier va commencer au musée de l'Auditoire avec une mise en accessibilité de certaines salles pour les personnes à mobilité réduite, une rénovation des huisseries et une actualisation de la scénographie de présentation des collections est également prévue.

Lieu culturel emblématique pour découvrir et se voir conter l'histoire de notre village, le musée de l'Auditoire représente lui-même toute une période de l'histoire de notre cité. Le projet de sa création a été entièrement porté par l'Association des Amis de Sainte-Suzanne fondée en 1962

Les premiers travaux réalisés par les bénévoles de l'association permirent d'ouvrir le bâtiment en 1973, sous le nom de "Musée de l'Auditoire". Cet espace fut d'abord consacré aux métiers d'autrefois et à la reconstitution d'un intérieur mayennais d'antan. Il évoluera vers sa forme actuelle composée d'espaces permanents d'exposition pour raconter les 3 000 ans d'histoire de notre commune.

Le musée s'est enrichi également d'une bibliothèque historique et a développé de très nombreux ateliers pédagogiques sous la houlette de Gérard Morteveille, impliqué depuis l'origine dans le développement du musée avec le projet à terme d'un classement musée de France.

Le musée de l'Auditoire vivra également de nombreuses péripéties passant d'une gestion associative puis intercommunale avec une période fermeture, avant d'être repris en gestion par la commune et rouvrir en 2018.

Aujourd'hui une nouvelle phase de travaux s'engage avec la mise en accessibilité de l'accueil, de la salle des maquettes et de la cour. Ce chantier prévoit une refonte du parcours de visite avec un circuit pour les personnes à mobilité réduite comprenant un accès par la rue Jean de Bueil, un réaménagement de l'espace d'accueil et de la boutique, un pavage de la cour et une mise en conformité PMR des toilettes du musée.

Une partie des travaux commencera ce printemps pour s'achever en fin d'année. Certains travaux seront réalisés en interne par les services techniques de la commune. Ce chantier bénéficiera de subventions de la Région des Pays de la Loire et du Département de la Mayenne.

Le musée de l'Auditoire va rouvrir ses portes au public dès les annonces gouvernementales pour les lieux culturels, une journée "porte ouverte" sera organisée pour découvrir et redécouvrir notre musée.

**Musée de l'auditoire 7, Grande rue 53 270 Sainte-Suzanne-et-Chammes
tél: 02.43.01.42.65**

Tarif plein :4€ pour les visites libres / 5 € pour les visites commentées

Tarif réduit : 2€ pour les enfants de 10 à 18 ans, groupes de plus de 10 personnes, PMR, étudiants,...

Gratuité : pour les moins de 10 ans, accompagnateurs de groupes, presse.



Musée de l'Auditoire

3000 ans d'histoire

de Sainte-Suzanne



Séance du conseil municipal du 26 mars 2021

Le conseil municipal convoqué le lundi 21 mars s'est réuni en présentiel pour la session annuelle du vote du Budget Primitif le vendredi 26 mars 2021 en présence de 15 élus. Le secrétaire de séance était Mme Isabelle Joyeau.

La séance a débuté avec l'approbation du procès-verbal du conseil municipal du 16 mars 2021. Ensuite plusieurs délibérations étaient à l'ordre du jour, elles ont toutes fait l'objet d'une adoption par le conseil municipal :

- Vote du taux des taxes directes locales sans augmentation pour l'année 2021
- Adoption du Budget Primitif 2021 ,budget principal
- Adoption du budget 2021, du budget annexe de la Taconnière
- Adoption du nouvel organigramme des services municipaux
- Adoption du dispositif de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences pour les services municipaux
- Désignation de deux élus municipaux pour siéger à l'assemblée de territoire dans le cadre de l'élaboration du projet de territoire communautaire 2020-2040 de la Communauté de communes des Coëvrons .

Permanence du Maire : Le maire reçoit sur rendez-vous tous les samedis matin, la prise de rendez-vous s'effectue auprès du secrétariat de la mairie tél : 02 43 01 40 10

Permanence du Maire Délégué de Chammes : Le Maire délégué de Chammes reçoit sur rendez-vous, la prise de rendez-vous s'effectue auprès du secrétariat de la mairie tél : 02 43 01 40 10



Chaque mois cette rubrique présente un des 19 élus du Conseil municipal , maire délégué, maire adjoint ou conseiller municipal. Tous œuvrent au projet de mandature, dans l'une des six commissions. Ce mois-ci l' élu sur le terrain est Gérard Le Roy, présent au conseil municipal pour un premier mandat en tant qu' élu référent informatique , gestion du site et membre de plusieurs commissions municipales (communication, festivités, cérémonies et journal municipal, affaires sociales, sports, école et aînés-santé. Tourisme, culture et patrimoine.)

« Parisiens tous les deux, Christiane et moi avons découvert Sainte-Suzanne et la Mayenne en 1981. Ce fut le coup de foudre, puis une dizaine d'années de séjours fréquents au VVF, une résidence secondaire au Pont Neuf de 1991 à 2004, puis à La Pageotière devenue à la retraite, notre résidence principale.

Le point de départ de mon implication municipale fut le soutien que j' ai apporté à Jean-Pierre Morteveille après la disparition de Roland Gaillard en 2016. Il s' agissait de refaire fonctionner le site communal *ste-suzanne.com*. Au-delà de la personne de Jean-Pierre Morteveille , c' était aussi une sorte de remerciement à Sainte-Suzanne pour tous ces moments que nous y avons vécus avec lui, mais aussi avec tant d' autres personnes si attachantes.

Ce site internet, tout comme *La Voix du Conseil*, témoigne de la vie des habitants, de ses joies, parfois de ses peines, de ses envies. Il était donc « naturel » que je sois impliqué dans la démarche de communication par ces deux canaux. Cette démarche comporte deux facettes . Une facette technique tournée vers les outils informatiques et une facette purement tournée vers le contenu des informations véhiculées. Croyez-moi, la plus difficile à maîtriser, mais la plus importante dans l'absolu est la deuxième.

C' est dans ce domaine que je voudrais faire en sorte que les complexités purement techniques ne soient pas un frein à la communication proprement dite. Concrètement, nous avons mis en place les bases techniques d' une réelle collaboration au sein de l' équipe municipale pour l' alimentation du contenu du site communal.



Les restrictions sanitaires que nous connaissons ne favorisent pas aujourd' hui la concertation que nous devrions avoir pour y parvenir, mais nous nous y attelons au mieux. Un autre projet proche consisterait à reprendre le contrôle de la page Facebook que Roland avait créée en 2013. La démarche est engagée avec l' entreprise Facebook et devrait voir le jour prochainement pour nous rendre plus présent sur les réseaux sociaux . La commission Communication c' est aussi participer à *La Voix du Conseil* et donc la publication de quelques articles et la relecture la plus attentive possible de chaque journal avant l' impression et la diffusion aux Suzannais et Camélésiens

Pour la commissions : ‘ ‘Affaires sociales, sports, école et aînés-santé’ ’, étant par ailleurs vice-président du club de la Retraite Sportive des Coëvrons, les mots *sport* et *aînés* de l' intitulé de cette commission m' ont bien sûr interpellé. Mais à ce jour j' ai surtout été impliqué dans les premières actions autour des *écoles* et notamment dans l' inventaire des matériels informatiques des écoles. Un programme d' investissement dans le matériel des deux écoles a été initié.

Enfin au sein de la commission ‘ ‘Tourisme, culture et patrimoine’ ’, c' est dans le cadre d' actions ponctuelles relatives à l' inventaire du *patrimoine* historique de Sainte-Suzanne-et-Chammes et du site internet du musée de l' Auditorium que l' on m' avait sollicité. Il était presque naturel que je participe désormais aux travaux de cette commission. Je suis donc aussi concerné par les actions en vue de maintenir, voire améliorer les aspects autour de la composante *tourisme* de la commune.

Présentation du budget primitif 2021

C'est fait, le premier budget construit par la nouvelle équipe municipale a été voté lors du Conseil Municipal du 26 Mars 2021, après s'être appuyé pour le précédent budget sur le travail établi par l'ancienne équipe municipale de Jean-Pierre Morteveille.

1. L'adoption du compte administratif

La préparation d'un budget nécessite plusieurs étapes dont la clôture des comptes de l'année écoulée. Une opération qui nous donne l'état de nos finances au 31 décembre de l'année précédente qui doit faire l'objet d'une validation de ces comptes par le conseil Municipal avant de pouvoir adopter le nouveau budget de l'année à venir qui se décompose en deux parties : le budget de fonctionnement et le budget d'investissement.

Pour l'année 2021 le budget primitif de la commune de Sainte-Suzanne-et-Chammes s'établit à 2 175 683 ,05 € :

- Dont 1 566 456,36 € pour la section fonctionnement
- Dont 609 226,69 € pour la section investissement

2. le budget de fonctionnement

Il correspond au besoin du fonctionnement quotidien de la vie communale et il intègre :

Les dépenses : qui comprennent le personnel, les frais de fonctionnement (électricité, eau, chauffage), les subventions aux associations, l'entretien des bâtiments, des espaces publics, des espaces verts, le fleurissement de la commune et tous les petits travaux d'entretien de voirie, etc.

Les recettes : qui proviennent des impôts, des dotations de l'état, des recettes diverses comme les locations de bien communaux (logement, salles des fêtes, locaux professionnels, etc.). Cette partie du budget est importante; c'est là que l'on estime l'évolution des besoins pour garantir le fonctionnement des services municipaux envers les habitants, avec en particulier les charges de personnel qui ont conduit cette année la municipalité à réinternaliser ses services techniques.

Le fonctionnement est une partie importante du Budget, il nécessite une gestion rigoureuse qui doit aboutir à un excédent de recettes pour permettre au travers du résultat d'abonder en partie le budget d'investissement.

Dans le budget n'apparaissent pas les recettes liées au tourisme, car notre Communauté de Communes a choisi lors de sa création le régime « FPU » (Fiscalité Professionnelle Unique). Les impôts économiques, CTE- CFE-CVAE- (ancienne taxe professionnelle) payées par les commerçants, artisans, entreprises des communes sont collectés par la Communauté de Communes des Coëvrons, qui nous en restitue une partie sous forme d'une « Attribution de Compensation » soit en 2020 un montant de 33 790€.

La Communauté de communes affecte aussi des dotations complémentaires par le biais :

- d'une dotation de solidarité communautaire (DSC) 16 138€
- d'un fond de concours pour travaux 54 776€ (sur 6 ans)
- d'une dotation « service technique » instituée initialement pris en charge par la Communauté de Communes Erve et Charnie, puis reprise par la Communauté de Commune des Coëvrons d'un montant de 29 871€ en 2021 et qui s'éteindra totalement en 2023.

La Communauté de Communes qui a positionné Sainte-Suzanne-et-Chammes comme pôle économique touristique participe également au développement touristique avec l'office du Tourisme Sainte-Suzanne les Coëvrons, l'entretien du VVF ou la piscine de Sainte-Suzanne qui fera l'objet d'une rénovation complète cette année.



3. le budget d'investissement

Il correspond aux projets d'aménagement, de construction, d'acquisition de biens immobiliers et de matériel ou de gros travaux qui contribuent à l'amélioration de notre cadre de vie et à la réalisation d'équipements nécessaires à l'attractivité et au développement de la commune.

Ce budget fait l'objet d'un processus de concertation au sein des commissions municipales, puis du bureau municipal composé du Maire, des Maires délégués et des Adjointes avant d'être soumis au vote du Conseil municipal.

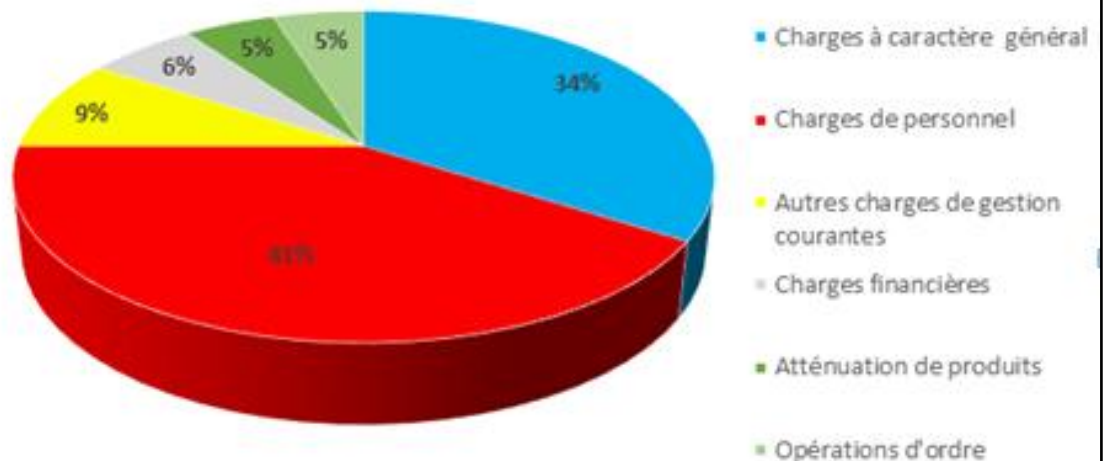
Les Présidents des commissions présentent leurs projets préparés au sein de chaque commission, argumentent sur leur intérêt, leurs urgences et leurs coûts, les subventions possibles des différentes collectivités Régions, Département et de l'État, les soutiens financiers envisageables par le biais de dispositifs d'aides comme celui proposé par l'association des Petites Cités de Caractère.

Une première priorisation des projets retenus est établie, avec pour cette année : des travaux d'entretien de voirie, la restauration de bâtiments communaux (logements, manoir, musée), ...

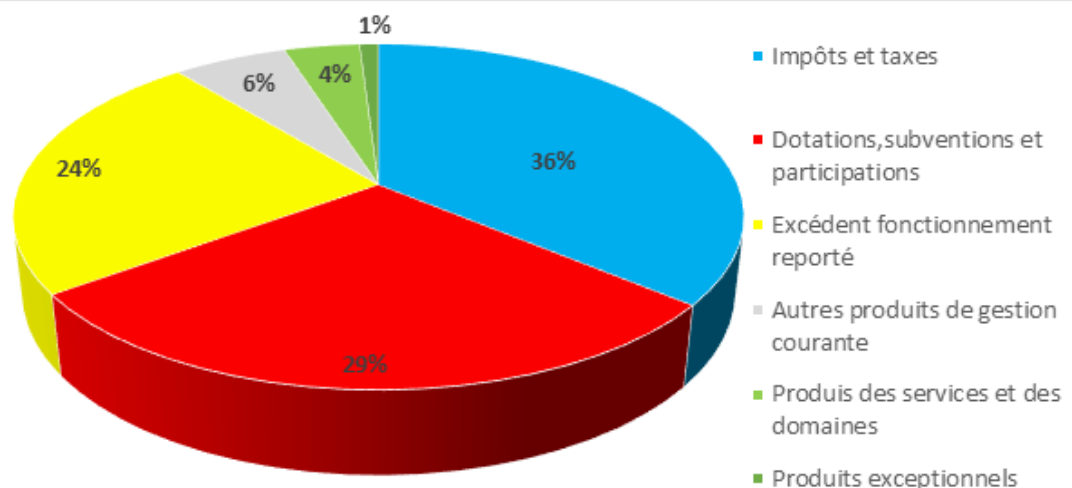
Un des grands projets va être initié, il s'agit du réaménagement urbain de la rue de la Libération et la rue de Montsûrs. Ce projet, important, s'étalera de la fin 2021 avec les études, à la fin de l'année 2023 pour les travaux.

Ce projet de budget primitif a été présenté et validé le 13 mars 2021 en commission des finances, où sont invités tous les membres du Conseil municipal, avant d'être adopté en séance du Conseil municipal du 26 mars 2021.

Recettes de Fonctionnement



Dépenses de Fonctionnement



La section gymnastique des FTS



La section Gymnastique de l'association des FTS (Francs Tireurs Suzannais) a repris les cours depuis le 9 mars dernier.

Une douzaine de participantes et participants pratiquent le mardi midi de 11h30 à 12h30, cette discipline en plein air sur le terrain de football tout en respectant scrupuleusement les gestes barrières dus aux conditions sanitaires de la COVID19.

Nous remercions Anne-Marie Rocton qui assure ces cours d'un nouveau genre, l'ambiance est super sympa depuis la reprise en plein air « c'est même le top » assurent les pratiquants en ajoutant « qu'il est dommage de ne pas y avoir pensé plus tôt ».

Le coût à l'année est de 80€, on peut assister gratuitement à 2 séances pour se rendre compte de l'ambiance sur place, le matériel peut-être prêté ou être également acheté. Pour tout renseignement s'adresser à Madame Yvette Davoust tel : 06 08 07 45 69

À l'occasion d'une sortie de marche nordique nous avons eu l'occasion de faire une belle rencontre.



Régie des eaux des Coëvrons

Régie des eaux des Coëvrons , une démarche d'éco-pâturage

À partir de cette année et pour les 3 années à venir, la Régie des Eaux des COËVRONS a décidé de s'engager dans une démarche éco-pâturage pour entretenir les lagunes situées sur notre commune . Cela comprend les lagunes des communes déléguées de Chammes et de Sainte-Suzanne.

Un troupeau composé de chèvres et de moutons est actuellement présent sur ces lagunes. Dans un souci de communication et d'information des habitants sur les enjeux de cette démarche innovante, des panneaux pédagogiques ont été installés sur chaque site.



Ce projet va générer parfois des mouvements d'animaux qui peuvent survenir au cours de la saison, des besoins de signalement si des animaux s'échappaient des enclos ou des questions de voisins sensibles aux problèmes de vols.

En cas de besoin un numéro d'astreinte est affiché sur le site des Coëvrons et joignable 24h00/24h00

et tous les jours de la semaine :

numéro d'astreinte le : 07 88 44 04 76

**AMBULANCES
V.S.L.
TAXIS
MINIBUS**
02 43 01 40 01
ZA des Coëvrons - 53270 Ste SUZANNE

Caf' & couette 
**CHAMBRES D'HÔTES
BISTROT - PIANO**

3 rue Henri IV - 53270 STE SUZANNE
cafecouette@orange.fr - 02 43 66 81 10

ADP Elec
David PÉRICHET ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
06 15 67 69 75
david.perichet@adpelec.fr adpelec.fr
53270 SAINTE-SUZANNE & CHAMMES

La vie de nos associations



Des nouvelles du Football Club de la Charnie

Tant bien que mal et dans le respect des mesures sanitaires, nous avons réussi à maintenir l'activité de l'école de football. Les entrainements ont lieu le mercredi et le samedi matin et nous permettent de garder ce lien si important avec nos jeunes.

Notre collaboration avec Franck Morenne jusqu'ici responsable du groupe seniors s'achève. Nous le remercions chaleureusement pour son engagement et son dévouement pour le club lors des trois dernières saisons. Son remplaçant a d'ores et déjà été trouvé et sera annoncé très prochainement.

Notre club ne veut pas s'arrêter là, un nouveau cycle va commencer. Nous devons rebondir et perpétuer ensemble ce lien FC Charnie sur et autour du terrain. Il sera important de savoir tirer des opportunités de cette crise.

Après de longs week-ends sans football, les demandes des licenciés sont susceptibles d'évoluer et nous devons nous y adapter. Ce sera l'occasion de prendre de nouveaux tournants via l'ouverture à de nouvelles pratiques du football tel que le foot à 8. (Championnat loisir ouvert à tous et uniquement la semaine).

Dans le but de conserver tous nos licenciés nous avons également décidé que le renouvellement de licence pour nos licenciés 2020/2021 serait gratuit pour la saison à venir, ainsi que des tarifs attractifs pour de nouveaux licenciés. L'objectif est de maintenir nos deux équipes seniors évoluant le week-end ainsi que notre école de foot, il est important de faire vivre les infrastructures de la commune. Concernant les jeunes un rapprochement avec nos voisins voutréens est imminent.

Si les conditions le permettent nous souhaitons programmer des portes ouvertes gratuites avant septembre afin d'accueillir les enfants nés entre 2011 et 2017.

Il en va de même pour les adultes, de nouveaux habitants sont arrivés récemment sur la commune. Ils sont évidemment les bienvenus au sein de notre association en tant que joueurs, dirigeants ou encore bénévoles. Ce nouveau cycle implique l'investissement et le recrutement de nouvelles personnes, nos portes sont ouvertes à quiconque voudrait nous rejoindre.

La vie et le lien au sein de la commune renaîtront par les associations, il est important de soutenir les associations sportives de la commune qui œuvrent à cet objectif en particulier auprès de nos jeunes.

Robin Cartier, Vice-président FC Charnie

Pour plus d'informations n'hésitez pas à nous contacter,

07 85 60 15 71 / Robin.cartier.fcc@gmail.com



Vols de mobilier de jardin

Mesdames et Messieurs les référents de la participation citoyenne, l'apparition des beaux jours m'appellent à vous contacter ce jour pour vous alerter sur les risques de vols de salon de jardin et autres mobiliers d'ornement extérieur. En effet, après un hiver rigoureux, pluvieux, quel bonheur de pouvoir ressortir nos chaises longues et autre barbecue.

Cependant, certaines personnes peu scrupuleuses, généralement issues du territoire n'hésitent pas à se servir dans les jardins du voisinage pour améliorer leur propre potager ou arrondir leur fin de mois.

Ainsi j'appelle à votre plus grande vigilance et notamment à diffuser cette alerte auprès de vos concitoyens, voisins, amis et toutes personnes pour les sensibiliser à ce phénomène.

Malgré le couvre-feu actuel et notre présence sur le terrain, certains vols ne pourront être évités que par la vigilance de chacun. En cas de besoin, de signalement, contactez nous au **02.43.01.60.13** ou par mail : cob.evron@gendarmerie.interieur.gouv.fr

En cas d'urgence, composez le 17.

Yann BARRACHINA

Lieutenant

Commandant de communauté de brigades

14 Boulevard Sainte Anne - 53600 EVRON

Mobile : (+33) 6 27 17 76 17

www.interieur.gouv.fr



MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

Liberté
Égalité
Fraternité

Gendarmerie nationale

Le salon de coiffure « Coup' et coiff' » : Régine, propriétaire du salon de coiffure « Coup' et coiff' » est installée depuis le 2 mai 1996 à Sainte-Suzanne. Nous l'avons rencontrée pour parler de la vie du salon pendant cette période délicate de la pandémie de la COVID 19 et nous lui avons posé quelques questions.

LVC : Comment avez-vous vécu la fermeture obligatoire imposée par le gouvernement ?

Régine : Nous n'avions pas le choix il fallait s'adapter aux exigences du gouvernement, de plus nous ne savions pas si nous étions considérées comme un "commerce essentiel".

LVC : Les salariées ont-elles bénéficié du chômage partiel ?

Régine : Effectivement, comme le salon était fermé lors du premier confinement, j'ai eu recours au chômage partiel pour le maintien de salaire.

LVC : Comment la reprise s'est organisée après cette fermeture ?

Régine : Avec notre fournisseur L'ORÉAL tout a été fait pour nous accompagner dans la mise en place et le respect des règles sanitaires, pour une ouverture dans les meilleures conditions possibles.

LVC : La reprise a-t-elle été difficile à mettre en place et les clients étaient-ils impatients de cette réouverture ?

Régine : La reprise a été très intense, une impatience des deux côtés, tant des clients que du personnel de retrouver une activité, une reprise très chaleureuse et attendue.

LVC : Les clients ont-ils repris le rythme de l'avant COVID ?

Régine : Pour l'instant, plus ou moins, les soins sont pris avec plus d'espacement à cause du coût supplémentaire dû à la COVID19.

LVC : Comment vit le personnel avec ces contraintes sanitaires et l'obligation de porter le masque toute la journée ?

Régine : Le personnel s'est très bien adapté aux contraintes sanitaires.

LVC : Avec toutes ces personnes qui viennent pour des soins, est-ce que le salon a eu des cas contacts ?

Régine : Aujourd'hui, nous n'avons pas été cas contact à notre connaissance.

LVC : Quelles sont les contraintes qui ont été les plus difficiles à mettre en place et à respecter ?

Régine : Pour les clients, la plus astreignante est bien sûr le port du masque et l'attente à l'extérieur du salon afin de respecter le nombre de personnes présentes en même temps à l'intérieur.

LVC : Y-a-t-il des contraintes sanitaires dues à la COVID 19 qui resteront après la pandémie ?

Régine : Je pense que nous garderons presque toutes les contraintes sanitaires, sauf le port du masque évidemment et l'attente en extérieur, nous éviterons les croisements autant que possible et le surnombre dans le salon afin de rester, toutes et tous, en bonne santé.

LVC : Le port du masque obligatoire affecte-t-il la convivialité et l'ambiance dans le salon ?

Régine : Non pas du tout, le port du masque n'a pas d'impact sur l'ambiance, bien sûr nous sommes impatientes de les ôter pour retrouver les sourires sur les visages.

LVC : Le fait de mettre le shampoing obligatoire ne crée-t-il pas de tension vis à vis des clients qui se sentent obligés de se soumettre à cette pratique ?

Régine : Les salariées se sont adaptées à cette contrainte et n'ont pas changé leurs habitudes.

LVC : Quels sont les frais supplémentaires occasionnés avec les contraintes sanitaires, masque, gel hydro-alcoolique le temps pour nettoyer les sièges et le matériel, etc.. ?

Régine : Évidemment, c'est plus difficile et plus coûteux. Des dépenses supplémentaires sont occasionnées pour le respect des règles, d'abord le gel hydro-alcoolique, les masques, le produit désinfectant, les serviettes, le temps passé à tout désinfecter, etc.. Nous devons être irréprochables.

Le mot de Régine, je suis à Sainte-Suzanne depuis 25 ans maintenant, le temps a passé si vite que je ne m'en suis pas rendu compte que je suis installée ici depuis si longtemps, si c'était à refaire je recommencerais sans problème, je n'ai absolument aucun regret de m'être fixée à Sainte-Suzanne.

Merci Régine d'avoir accordé un peu de temps afin de réaliser ce petit reportage sur le salon.



Visite de la Présidente de la Région des Pays de Loire Christelle Morançais à Sainte-Suzanne-et-Chammes



Le jeudi 1er avril Christelle Morançais présidente de la région des Pays de la Loire effectuait une visite de la cité médiévale de Sainte-Suzanne dans le cadre des projets soutenus au titre du plan de relance adopté cette année en faveur des communes, intercommunalités et de ses acteurs en faveur des facteurs économiques dans le cadre du plan de relance. Plusieurs projets portés par la Communauté de Communes des Coëvrons concernant Sainte-Suzanne-et-Chammes ont été retenus dans ce plan de relance. Il s'agit de la rénovation de la piscine et du dispositif « Couette et découverte » qui va permettre à plusieurs hébergeurs (hôtel, gîtes et chambres d'hôtes) ayant des activités sur la commune de bénéficier d'un

soutien de communication sur les réseaux sociaux par le biais d'influenceurs.

La visite s'est déroulée en présence de Christelle Morançais accompagnée de Michel Galvane maire de Sainte-Suzanne-et-Chammes, de Joël Balandraud président de la Communauté de Communes des Coëvrons et d'Olivier Richefou président du Conseil Départemental.

La visite a permis de faire découvrir les rues de la cité médiévale, un des gîtes installé au cœur de la cité, le gîte des remparts, tenu par M. Collet et Mme Goutel. La visite s'est terminée par un tour de poterne qui a permis de présenter le projet de jardin remarquable qui devrait voir le jour sur la poterne nord.



Communauté de Communes des Coëvrons

Projet de Territoire des Coëvrons : donnez votre avis et participez

La Communauté de Communes des Coëvrons a lancé la réactualisation de son Projet de territoire, élaboré en 2017. Cette feuille de route définira les grandes orientations des Coëvrons d'ici à l'horizon 2040.

Bâtir ce Projet, c'est définir avec tous ceux qui font vivre les Coëvrons les actions, les initiatives, les projets à réaliser pour faire avancer le territoire sur le plan du tourisme, de l'environnement, de l'emploi, de l'éducation, de la culture, du sport, de la santé... en adaptant les priorités aux besoins, aux attentes...

Que vous soyez actif ou retraité, collégien, lycéen, étudiant, que vous travailliez dans les Coëvrons ou non, que vous y habitiez ou non... votre façon de vivre le territoire au quotidien intéresse la Communauté de Communes mais aussi et surtout la manière dont vous imaginez son avenir. C'est la raison pour laquelle nous vous demandons dans un premier temps de répondre à cette enquête qui vous donne la parole librement dès l'âge de 12 ans en allant sur ce lien : <https://coevrons.consultvox.co>

Nous souhaitons également vous associer à la définition de ce projet qui fera ensuite l'objet d'une décision du Conseil communautaire. C'est pourquoi nous vous invitons à laisser vos coordonnées à la fin de l'enquête pour participer à l'Assemblée des Coëvrons qui réunira des habitants, des élus, des agents, des responsables d'associations, des chefs d'entreprises, des commerçants, des agriculteurs... Au vu de ces coordonnées, nous constituerons un large groupe pour incarner tout le territoire.

Tout savoir sur la démarche : <https://www.coevrons.fr/article/projet-de-territoire-2022-2040>

Pour plus d'information contacter Marion BOURON, chargée de mission - Tél : 02 43 66 32 00

Animations du mois de mai à Sainte Suzanne et Chammes

Bibliothèque

Le samedi 10h30 à 12h30

Samedi 8 mai

Cérémonie de la libération de 1945

Mercredi 12 mai

Randonnée pédestre à Sillé-le-Guillaume (dans la forêt)- "FT Suzannais"

Rendez-vous à 13h45 - Parking de la mairie de Rouessé-Vassé

Petite randonnée à Sillé-le-Guillaume (dans la forêt)- circuit de 7km

Grande randonnée à Sillé-le-Guillaume (dans la forêt)- circuit de 12km

Rendez-vous à 13h30 - Parking de covoiturage "les Grands-Prés" (route d'Évron)

Samedi 15 mai et dimanche 16 mai

Journées européennes des moulins

Exposition de peintures de Marithé Quillet au Moulin du Petit-Gohard

Mercredi 26 mai

Randonnée pédestre à Izé - "FT Suzannais"

Rendez-vous à 14h - Parking place de l'église .

Petite randonnée à Izé - circuit de 7km

Grande randonnée à Izé - circuit de 11km

Rendez-vous à 13h30 - Parking de covoiturage "les Grands-Prés" (route d'Évron)

Vendredi 28 mai

Passage des Boucles de la Mayenne à 13h48 (direction Torcé-Viviers)

Dimanche 06 juin

Promenade des moulins 15h départ Office du tourisme AMSS

Mercredi 09 juin

Randonnée pédestre à Épineux-le-Seguin - "FT Suzannais"

Rendez-vous à 14h Parking de la salle des fêtes

Petite randonnée à Épineux-le-Seguin - circuit de 8km

Grande randonnée à Épineux-le-Seguin - circuit de 12km

Rendez-vous à 13h30 - Parking de covoiturage "les Grands-Prés" (route d'Évron)



Ces animations auront lieu sous réserve des restrictions sanitaires dues à la COVID 19



Hôtel**
Beauséjour
Restaurant Traiteur
Sandrine et Stéphane Huchet

4-6 rue de la Libération - 53270 Sainte-Suzanne
02 43 01 40 31 - hotelstesuzanne@yahoo.fr

5 rue des grands jardins
53270 Ste SUZANNE ET CHAMMES
0243697359 / 0611325801
16 place Ambroise de Loré

HARNOIS JM / Valérie
TRAITEUR
jm-harnois@orange.fr

la cabane

AIR NATURE
MOTOCULTURE
LM53
ISEKI

VENTES - RÉPARATIONS - LOCATIONS
Tél. 02 43 37 33 02
Correfour Louvigné/Argentré-53210 LOUVIGNÉ

Maryan LANDAIS : 06 27 22 41 68
airnature@orange.fr
site internet : www.airnature.fr

• Exposition : « Architectures de papier »

En 2013, la Cité de l'architecture & du patrimoine a invité Ingrid Siliakus, Mathilde Nivet, Stéphanie Beck et Béatrice Coron à mettre à l'honneur l'art du papier. Le château de Sainte-Suzanne et son centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine accueillent cette année avec grand plaisir cette très belle exposition pendant cinq mois. L'exposition-atelier « Architectures de papier » conçue et produite par la Direction des publics de la Cité de l'architecture & du patrimoine propose au public un voyage à travers des reproductions de bâtiments emblématiques et la découverte de villes imaginaires. Les artistes invitées partagent le choix du matériau, la thématique de l'architecture et la poésie des histoires qu'elles racontent. Chacune d'elles s'illustre par une technique particulière dans l'art de découper et de plier le papier. Leurs constructions réelles ou fictives révèlent la puissance de l'architecture comme source d'inspiration de la création contemporaine. L'exposition plonge le visiteur dans ce monde de papier et l'invite au voyage à travers les architectures origamiques d'Ingrid Siliakus, les villes de dentelles de Béatrice Coron, les édifices délicats de Stéphanie Beck et les façades urbaines de Mathilde Nivet. *Du 1^{er} mai au 5 septembre 2021 - Tarif : entrée du CIAP*

• **Visite commentée de la forteresse** : La forteresse de Sainte-Suzanne, un monument médiéval ? Assurément ! L'imposant donjon roman, la porterie médiévale et les remparts offrent de beaux exemples d'architecture que le médiateur vous contera dans les moindres détails. Il s'attachera également à replacer le site dans la durée en évoquant les aménagements du nouveau logis bâti au début du 17^e siècle par Guillaume Fouquet de la Varenne, confident du roi Henri IV. *Dimanche 16 mai à 15h30 - Cour de la forteresse - Tarif : 2€*

Conférence de Gérard Morteveille: « La route du papier : de l'Asie à l'Europe, un secret de fabrique bien gardé »

Après avoir utilisé plusieurs supports d'écriture, les Chinois inventent le papier au 3^e siècle avant notre ère. Cette invention passe ensuite en Europe et à la fin du 14^e siècle dans le Maine. Elle arrive en 1544 à Sainte-Suzanne qui devient, avec sept moulins à papier en activité jusqu'au milieu du 19^e siècle, le centre papetier le plus important du Maine. *Cette conférence peut être suivie de la visite du Moulin à papier (tarif 5€), du Musée de l'Auditoire (tarif 5€) ou de l'exposition « Architectures de papier » (visite libre). Samedi 22 mai à 14h30 - Grande salle du CIAP - Entrée libre - Places limitées . Renseignements au 02 43 58 13 00*

• **Projection de courts métrages** : En écho aux œuvres présentées dans l'exposition temporaire « Architectures de papier », l'association Atmosphères 53 a concocté un programme de courts-métrages qui puisse mettre en valeur les techniques du travail du papier. Pendant un peu plus d'une heure, papier découpé, théâtres d'ombres et autres créations graphiques concourent à plonger les spectateurs dans un univers à la fois insolite et poétique. *Dimanche 23 mai à 15h - Grande salle du CIAP - Places limitées - Tarif : entrée du CIAP, en collaboration avec Atmosphères 53*

• **Atelier « Stop motion »** : À la suite de la projection de courts-métrages, un atelier encadré par les membres de l'association Atmosphères 53 fera découvrir aux enfants le procédé du stop motion et du papier découpé par la fabrication collective d'un petit film de quelques secondes. Une belle opportunité d'expérimenter simplement cette technique d'animation image par image qui crée l'illusion du mouvement par la succession de photographies. *En collaboration avec Atmosphères 53 - Dimanche 23 mai à 16h30 - CIAP - Tarif : 5€ - Pour les enfants de 8 à 12 ans - Places limitées . Réservations au 02 43 58 13 00*

• **Initiation à l'escrime artistique** : Et si vous deveniez un véritable mousquetaire du 17^e siècle ? C'est ce que vous propose le maître d'armes et ses camarades de la Compagnie les Lames de Sévigné ! En formation pendant une heure, vous pourrez, arme sécurisée en mains, suivre les leçons de prise en main, de déplacements (passes avant et arrière...), des attaques (estocs, revers...) et autres esquives latérales. En fin de séance, vous serez prêt à présenter votre travail en binôme... *Dimanche 30 mai à 11h, 14h, 15h, 16h, 17h - À partir de 10 ans - Sur réservation au 02 43 58 13 00 - Places limitées . Cour de la forteresse - tarif : 5 euros*



Ces animations auront lieu sous réserve des restrictions sanitaires dues à la COVID 19

Une grande "Dame" de Chammes vient de nous quitter fin juin 2020. Paulette naît le 29 juin 1926. Son papa est facteur et sa maman épicière. Son avenir est tracé ; elle continue l'épicerie, le dépôt de gaz, la cabine téléphonique et tout autre service.

Elle développe un service d'épicerie à domicile. Qui ne se rappelle de l'estafette verte qui sillonnait la campagne de ferme en ferme, de hameau en hameau, précurseur du drive à domicile en quelque sorte : service extraordinaire qui permettait un lien social entre le village et la campagne. Elle apportait souvent les bonnes et parfois les mauvaises nouvelles à tous et à chacun : mariages, décès, naissances, sans oublier les petits potins, etc..

En 1977, Paulette intègre le conseil municipal et, en 1983, réélue, elle devient 2^{ème} adjointe sous la mandature de Madame Basset, où elle est nommée au Bureau d'aide sociale.

Puis arrive l'âge de la retraite. Elle quitte Chammes et s'installe au Foyer logement d'Évron où elle prend un repos bien mérité.

Le sens de l'entraide n'est jamais très loin. Elle visite les personnes âgées, les malades à l'hôpital, aide le personnel pour le déplacement des personnes en fauteuil roulant. Elle accompagne les résidents qui le désirent aux différents offices religieux proposés à la chapelle de l'établissement.

Avec sa petite voiture "Peugeot", elle continue à venir sur la paroisse où sa belle voix de basse accompagne la chorale pour les messes de sépultures où de mariages.

Le grand âge et la maladie viennent malheureusement mettre fin à toutes ces attentions pour les autres.

Elle intègre alors la maison de retraite de Soulgé-sur-Ouette où elle termine ses jours.

Merci Paulette, vous étiez une grande dame et le resterez.

Reposez en paix.

Marc d'Argentré.



Les moulins au fil de l'Erve, livre d'illustrations à l'aquarelle

Après son livre "Fontaine-Daniel, des jardins ouvriers aux jardins partagés" qui retrace en illustration l'histoire des jardins ouvriers de Fontaine-Daniel, Valérie Mauvieux publie un nouveau carnet de voyage "SAINTE-SUZANNE, les moulins au fil de l'Erve".

Elle part à la découverte des moulins d'hier et d'aujourd'hui, à Sainte-Suzanne au fil de l'Erve et livre leurs histoires, relatant l'époque où les roues rythmaient la vie quotidienne et leur présent, patrimoine préservé.



Je dessine sur le vif, dans un carnet, regarde avec le cœur et m'émerveille de tous ces petits détails du quotidien.

Sensible à l'Histoire et au patrimoine, mes aquarelles s'imprègnent de rencontres, de témoignages et d'échanges pour réaliser un travail documentaire et poétique qui témoigne des activités passées.

Je cherche à traduire des ambiances sur le papier, m'imprégner de l'atmosphère du lieu et ainsi raconter des histoires de vie avec des anecdotes qui accompagnent les dessins.

Habitant à La Rivière, j'ai toujours été attirée par cette partie de l'histoire de Sainte-Suzanne, les moulins qui ont utilisé la force motrice de l'Erve. Le dénivelé et le débit important de la rivière ont permis l'implantation d'une vingtaine de moulins sur deux kilomètres au pied de la Cité, soit un moulin tous les 120 m environ.

Carnet de voyage "SAINTE-SUZANNE, les moulins au fil de l'Erve" au prix de 17,50 €. Disponible en librairie ou sur commande au 06 28 51 34 00.